



Freinage intempstif d'une voiture banalisée

Par **jsa**, le **08/07/2008** à **09:06**

au passage d'un radar automatique le vehicule devant a freiné à 65km/h au lieu de 90 tolere je lui ai fait des appels de phrare et il continuait de freiner alors que la voiture devant lui était au moins à un bon 30 metre et ne freinait pas.

malheureusement le vehicule était un voiture de flic banalisée,ils ont sorti leur giro (pour cela peter)

ils m'ont fait signe pour me garer

j'ai pris la 1ere sorti mais eux on continuez leur chemin

est ce que je risque un PV au vol

est ce que ca peut etre considerer comme delit de fuite

et si oui comment puis je le contester sachant que pour moi c'est eux qui sont dangereux

JSA

Par **JamesEraser**, le **08/07/2008** à **09:10**

[citation]est ce que je risque un PV au vol [/citation]

Non

[citation]est ce que ca peut etre considerer comme delit de fuite [/citation]

Certainement pas.

Experatooment